



En administration centrale, la crise sanitaire qui a mobilisé les personnels, n'a pas freiné l'administration dans sa course effrénée aux restructurations.

Au contraire, les réorganisations s'enchaînent et confrontent les agents.tes au stress lié au manque d'effectifs et de visibilité sur l'évolution concrète des organisations de travail et sur l'évolution du contenu des fiches de postes (DGALN, DGITM, DICOM, DAEI,...). Encore des efforts supplémentaires qui méritent une revalorisation forte du point d'indice et une reconnaissance des qualifications et des compétences.

Les témoignages de perte de sens des missions et de non reconnaissance de l'expertise se multiplient ainsi que le sentiment de ne plus arriver «à faire» ou «faire correctement».

Pour autant, la résignation et le repli sur soi ne doivent pas l'emporter. Le syndicat CGT d'administration centrale invite les personnels à s'inscrire dans la journée de mobilisation intersyndicale Fonction publique du 15 juin.

**Un rassemblement convergent sera organisé à Paris (Bercy)
le mardi 15 juin de 12h à 14h,
à la suite de ce rassemblement manifestation
en direction de l'Hôtel de Ville de Paris**

**Pour le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage de ce qui nous a été
confisqué depuis 10 ans**

Pour la revalorisation des retraites et des pensions

Pour des créations d'emplois pérennes

Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique



Se syndiquer :

syndicat-cgt.ac@i-carre.net

01 40 81 64 14

Appel commun national CGT-FSU MTE-MCTRCT-MM



Le 15 juin, journée de mobilisation dans la Fonction publique

Alors que se profile le rendez-vous annuel salarial dans la fonction publique, les personnels des ministères et des établissements publics endurent les réformes de déstructuration des services et de délitement des politiques publiques.

La revue des missions présentée par Madame Pompili comme caution auprès du budget pour négocier, au mieux, un maintien des effectifs au sein du pôle ministériel pour 2022 est un jeu de dupes que nous n'acceptons pas. Conjuguée au projet de loi 4D, devenu 3D-S, cette opération de « braderie » servira le choix politique gouvernemental et présidentiel d'amoinrir les capacités d'intervention de l'État notamment en termes d'activités opérationnelles (routes, logement, transition écologique) tout en concentrant les pouvoirs de décision dans les mains des préfets.

Les méthodes brutales utilisées pour y parvenir sont éloquentes, à l'image de la décision unilatérale et violente de la ministre de supprimer l'ENTE, école emblématique des compétences et qualifications techniques exercées depuis des décennies, au mépris des agent.e.s et des organisations syndicales mis devant le fait accompli. Les conditions déplorables dans lesquelles se mènent les restructurations à marche forcée pèsent lourdement sur les personnels exposés aux risques psycho-sociaux qui, parallèlement, absorbent les contraintes liées à la crise sanitaire. Loin de les remercier pour services rendus, les nouvelles dispositions opaques des lignes directrices de gestion en matière de promotions et de mutations avec la mise en place du fil de l'eau et le passage à un seul cycle réduisent encore les marges de manœuvre et les capacités d'évolution de carrière.

Enfin, la masse salariale de nos ministères se monte à 1,6 milliards d'euros. La couverture de l'inflation (+1,1% en 2019) s'établit à 17,5 millions d'euros. Or, les mesures catégorielles pour 2021 accordée par Bercy de 7,2 millions auxquels on peut ajouter 3,4 millions de mesures obligatoires sont bien loin de compenser l'inflation. En l'absence de mesures générales sur les salaires dans la fonction publique c'est en moyenne une nouvelle baisse importante de pouvoir d'achat pour les agent.e.s de nos ministères !

Les circonstances exceptionnelles de la période ne doivent pas conduire à la fatalité ni à la résignation. Nous devons être déterminés à faire échec aux politiques de destruction de la fonction publique et des services publics dont nous avons plus que jamais besoin !

Les organisations syndicales CGT et FSU du pôle ministériel appellent l'ensemble de leurs organisations et les personnels à s'inscrire dans les initiatives de mobilisation fonction publique du 15 juin. A cet effet, un préavis de grève a été déposé auprès du ministère chargé de la Fonction publique pour couvrir les personnels qui se déclareront grévistes.